

LE JOUR, 1944
29 Décembre 1944

INDEPENDANCE ET INTERDEPENDANCE

Etre indépendant, dans l'absolu, c'est ne dépendre de personne. C'est beaucoup pour un homme de se croire maître souverain de tout.

La véritable, la juste indépendance, l'indépendance à quoi il faut que tout homme bien né s'attache, c'est celle qui nous permet dans le respect de la loi naturelle, de faire nous-mêmes nos lois et qui nous fait seigneurs des lieux où nous vivons.

Mais au seuil de 1945, devant la longue chaîne des travaux, guerriers et pacifiques qui restent à accomplir, (et qui aboutiront à une date inconnue à une paix inconnue), il est permis, il est raisonnable, il est recommandable, de se demander en quelques *phrases où en sont les hommes*- les hommes en général, par rapport à l'indépendance et à la paix.

Car, il s'agit des hommes ; il s'agit de cette humanité variée, variable, constante, mobile, lente, déchaînée, présomptueuse, résignée (et autant d'adjectifs pertinents et impertinents qu'on voudra), à laquelle nous avons l'honneur et le bonheur d'appartenir.

Où en sont les hommes ? Dans quelle mesure peuvent-ils se dispenser les uns des autres ? Et par exemple, dans quelle mesure le Nouveau-Monde peut-il ignorer l'Ancien, et l'Ancien le Nouveau ? Dans quelle proportion les pays qui ont l'or, ou le caoutchouc, ou les machines, ou le bétail, ou les corps gras, ou le coton, ou le café, ou autre chose, peuvent refuser ces produits à ceux qui n'en ont pas ?

Et ceux qui ont les moyens de transport ? Et ceux qui ont l'espace ?

Et les inventions nouvelles, qui changent et changeront de plus en plus la face de la terre, à qui seront-elles réservées ? à quelles races suzeraines ? à quelles puissances de ce monde ?

L'indépendance rigide, rigoureuse, voudrait que chacun fut maître de ses biens et de ses inventions, du temps et de l'espace, de la guerre et de la paix. Et pourtant...

Et pourtant il faut bien que certaines intransigeances s'assouplissent, que les plus forts n'abusent pas des moins forts, que les moins forts ne se liguent pas pour abattre le plus fort ; il faut bien assigner au droit international, au droit public, comme au droit privé, des limites; il faut bien s'élever dans ce domaine comme dans 'autre contre l'abus du droit.

Or, limiter l'usage du droit, c'est limiter nécessairement l'indépendance ; c'est mettre au nom de la fraternité humaine entre le cœur de l'homme, entre les besoins de l'homme, d'une part, et la possession et la puissance d'autre part, un lien supérieur à celui du droit pur, de la loi sèche, du syllogisme implacable.

La paix de demain, pour porter ce nom, pour ne pas le trahir, il faut qu'elle tienne compte de la nécessité, de l'impérieuse, de l'humaine, de la palpante nécessité.

Et ce discours s'adresse à de plus grandes indépendances en face des plus relatives, des plus restreintes. Nous le constatons un jour ; entre république et république il y a vasselage et

roture. Le nom est le même. Le même vocable couvre des positions fort différentes, il couvre toute la gamme de la faiblesse et de la force.

La vérité, c'est que l'interdépendance des hommes devient de plus en plus éclatante ; mais c'est aussi la vérité que leur indépendance devient de plus en plus légitime. Le débat entre l'indépendance et l'interdépendance. C'est à la raison, c'est à la sagesse, c'est à l'équité, c'est aux vertus civiques et morales de le trancher.

Nous n'espérons, pour notre part, des solutions justes du monde de demain que dans la mesure où ce monde de demain reconnaîtra que tout entier, il dépend finalement du Créateur et de sa justice.